

ENTRÉE EN FORMATION AMBULANCIER

**LES CANDIDATS ADMIS SUR LES DEUX
LISTES DOIVENT OBLIGATOIREMENT
CONFIRMER LEUR SOUHAIT D'ENTRER EN
FORMATION AVANT LE 03 JUIN 2022
DERNIER DÉLAI**

**MERCI DE PASSER AU SECRETARIAT
REmplIR LE DOCUMENT CORRESPONDANT**